

Image not found or type unknown



Le réquisitoire supplétif

Par **JujuT**, le **19/05/2014** à **06:42**

Bonjour à tous,
Je me permets de vous adresser les questions suivantes :
- Un réquisitoire supplétif peut-il être émis à tout moment au cours de l'instruction par le procureur ?
- Les parties peuvent-elles demander à avoir accès au réquisitoire supplétif avant l'ordonnance de clôture de l'information ?
Je vous remercie par avance pour votre réponse.
Bien cordialement